Suite aux discussions engagées au niveau national sur les moyens de remplacement et l'annonce par la Poste de la suppression des EAR au plus tard le 1er janvier 2017, les organisations syndicales SUD, CGT, FO, CFDT de la Poste de Seine et Marne se sont rencontrées ce mercredi 7 septembre. Si, au niveau national, seuls SUD et CGT se sont clairement prononcés contre ce projet, il nous paraissait important de clarifier les choses pour la Seine et Marne. Chacune des 4 organisations syndicales s'étant clairement prononcées contre lors de la dernière CDSP départementale, prémices à la dénonciation de l'accord sur la gestion des EAR existant.

Elles partagent le même constat : la suppression des EAR n'apportera aucune amélioration des conditions de travail des guichetier(e)s dans les bureaux, bien au contraire. Elle aura aussi des incidences particulièrement importantes pour les EAR eux-mêmes (qui ont choisi ce métier), et particulièrement sur leur rémunération. Sans compter toutes les incidences négatives sur le personnel « sédentaire » en termes de congés notamment, qui est donc, lui aussi, pleinement concerné.

Elles affirment sans ambigüité leur totale opposition à ce projet.

Elles mettront tout en œuvre pour y faire barrage, en organisant les EAR dans leur combat, en s'exprimant unanimement contre cette suppression face à la Poste et en intervenant auprès de leur fédération (CFDT, FO) pour exiger le maintien de la fonction EAR.

Elles proposent d'en débattre rapidement et directement avec les EAR concernés en organisant un Assemblée Générale de ces derniers, soit en soirée, soit un samedi après midi afin de permettre à un maximum de collègues d'y participer et déterminer les axes de lutte à mettre en place…….Une réunion plénière nationale devant ce tenir le 14 septembre, l'intersyndicale propose cette rencontre dans la semaine du 19 au 25 septembre, le choix de la soirée ou du samedi dépendant des réponses que nous recevrons de la part des EAR.